

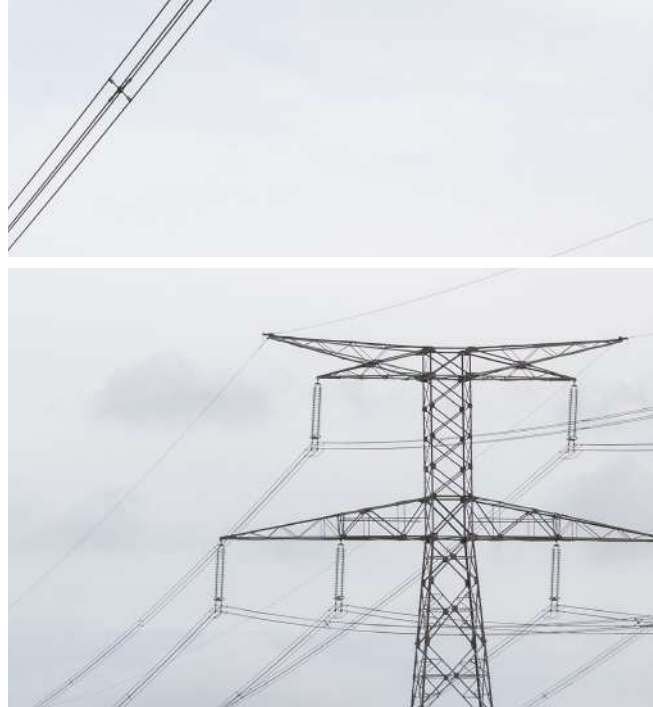


Le réseau
de transport
d'électricité

Lettre d'information ^{n°}3

Renforcement de l'axe électrique
Normandie – Hauts-de-France

Décembre 2025



Création d'une ligne électrique aérienne à 2 circuits 400 000 volts entre Amiens et Petit-Caux

Edito

Le projet de création d'une ligne électrique aérienne à double circuits 400 000 volts entre Amiens et Petit-Caux s'appuie depuis son lancement sur le dialogue avec le territoire. Nous avons mené une longue concertation avec le public, les élus du territoire, les agriculteurs, les associations environnementales. C'est plus de 350 rencontres et une vingtaine de réunions publiques.

Lors des deux années de concertation continue, clôturées en juin 2025, nous avons également mis en place un comité de suivi – réunissant élus, associations, parties prenantes, scientifiques et citoyens – qui ont pu être informés des études en cours et formuler des propositions.

Les 2 et 3 juin derniers, deux réunions publiques ont permis d'apporter des précisions sur l'avancement et le contenu des dossiers de demande d'autorisation du projet et de répondre aux interrogations exprimées. Ainsi, le contenu de l'étude d'impact, pièce majeure du projet, a été présenté aux personnes présentes.

En septembre, une nouvelle étape importante s'est tenue avec l'enquête publique. Ce dispositif vise à garantir la transparence, à recueillir l'avis des citoyens et à éclairer la décision finale des Préfets ou du Ministre en charge de l'énergie.

Dans ce numéro, vous trouverez des informations sur l'avancement de la concertation technique, un retour sur l'enquête publique et les prochaines étapes du calendrier.

Bonne lecture,

L'équipe projet



Flash infos

Démarrage des réunions de concertation technique sur l'implantation des pylônes

Depuis le 5 novembre, les réunions de concertation technique sur l'implantation des pylônes avec les propriétaires et exploitants agricoles ont démarré. **14 réunions sont prévues jusqu'en décembre** afin d'échanger sur les implantations des **180 pylônes**.



Nous sommes allés à la rencontre de **Fabrice Luchier**, Responsable technique ligne aérienne à RTE.

Pouvez-vous nous expliquer comment sont choisis les emplacements de pylônes ?

Trois considérations guident l'implantation des pylônes. D'abord les exigences techniques, il faut respecter un écartement minimal de 65 mètres lorsque nous sommes en parallèle avec la ligne 400 000 volts existante, afin de sécuriser les couloirs en cas de tempête. La distance entre deux supports doit être d'au moins 300 mètres, et la hauteur ainsi que la robustesse de chacun d'entre eux varient selon leur éloignement et la topographie.

Ensuite, côté paysager, nous privilégions un positionnement des nouveaux pylônes « en herse » c'est-à-dire à côté des pylônes existants en se maintenant en parallèle avec la ligne 400 000 volts déjà en place. La nouvelle ligne viendra d'ailleurs se substituer à l'ancienne ligne 225 000 volts Argœuves-Beauchamps, dont le démontage est prévu à partir de 2031, conformément aux demandes exprimées lors de la concertation.

Les besoins agricoles sont également pris en compte. L'implantation des supports est, dans la mesure du possible, ajustée en tenant compte des limites parcellaires, des îlots de cultures et des largeurs des rampes de traitement, afin de minimiser l'impact sur l'activité agricole.

Comment peut-on diminuer l'impact visuel des pylônes dans le paysage ?

Plus les pylônes sont alignés, moins leur présence se fait ressentir visuellement. L'œil humain perçoit mieux une structure régulière et ordonnée qu'une implantation dispersée ou irrégulière. Chaque nouvel angle introduit une discontinuité supplémentaire, et donc un impact paysager plus fort. Nous cherchons le tracé le plus rectiligne possible. Suivre les ancrages de la ligne existante est une manière de préserver une certaine cohérence visuelle.

Et qu'en est-il de la distance entre pylônes ?

Si l'on augmente la longueur des portées, il faut compenser en construisant des pylônes plus hauts et plus robustes mécaniquement. Or, des pylônes plus grands deviennent inévitablement plus visibles et leur emprise au sol s'élargit. Cela accentue l'impact visuel au lieu de le réduire. La meilleure solution est de privilégier un tracé avec des pylônes alignés et des distances entre pylônes régulières. Cela permet de limiter l'impact sur le paysage et de réduire la gêne visuelle pour les riverains et ceux qui traversent le territoire.

Comment concertez-vous sur les emplacements des pylônes ?

Nous avons invité les propriétaires et exploitants concernés à une réunion pour échanger avec eux sur un emplacement proposé. Si des ajustements sont demandés, des calculs sont effectués. L'objectif est de vérifier si un déplacement est réalisable en limitant les contraintes supplémentaires tant sur le plan technique que sur le plan paysager.

Quelle est la suite du projet ?

Nous avons plusieurs étapes. Une nouvelle phase de participation du public sera ouverte en 2027, à l'occasion de la demande d'autorisation environnementale. Cette étape est essentielle pour continuer à recueillir les avis des riverains et intégrer leurs contributions dans le projet. Les travaux sont programmés entre mi-2028 et fin 2034.

Enquête publique : forte participation autour du projet

Du 1er septembre au 1er octobre 2025, s'est déroulée l'enquête publique pour le projet de renforcement de l'axe électrique entre la Normandie et les Hauts-de-France. A la clôture de l'enquête publique, les **54 registres ouverts** dans autant de mairies ont été remis au président de la commission d'enquête. La consultation a suscité un vif intérêt : **420 contributions ont été enregistrées**, avec un pic de participation entre le 28 septembre et le 1er octobre. Sur la plateforme numérique, **plus de 1 461 visiteurs uniques** ont été comptabilisés et **1 207 documents téléchargés**.

Diversité des thèmes abordés

La commission d'enquête a procédé à une synthèse minutieuse des avis recueillis. Au total, 51 thématiques ont émergé, reflétant des positions favorables, neutres ou défavorables. Parmi les préoccupations les plus récurrentes figurent :

Les impacts sur la forêt d'Eu et la biodiversité



L'impact visuel et paysager des lignes électriques



La justification du projet



Les conséquences sur l'agriculture et le tourisme



La commission d'enquête a rendu ses conclusions motivées et un avis favorable assorti de 4 recommandations. Ce travail de consultation et de synthèse vise à garantir que l'avis des citoyens soit pleinement pris en compte dans la conception finale du projet avec notamment la définition et la mise en œuvre optimale de la séquence ERC (« Eviter – Réduire – Compenser »).

Ainsi, des études écologiques vont être menées pour préciser les impacts et les mesures associés. Par ailleurs, le travail de concertation se poursuit sur le terrain et continuera jusqu'à la fin des travaux.



Les chiffres clés du projet

80 km

environ de liaison
électrique aérienne à
construire

400 000 Volts

le niveau de
tension de la ligne
à deux circuits

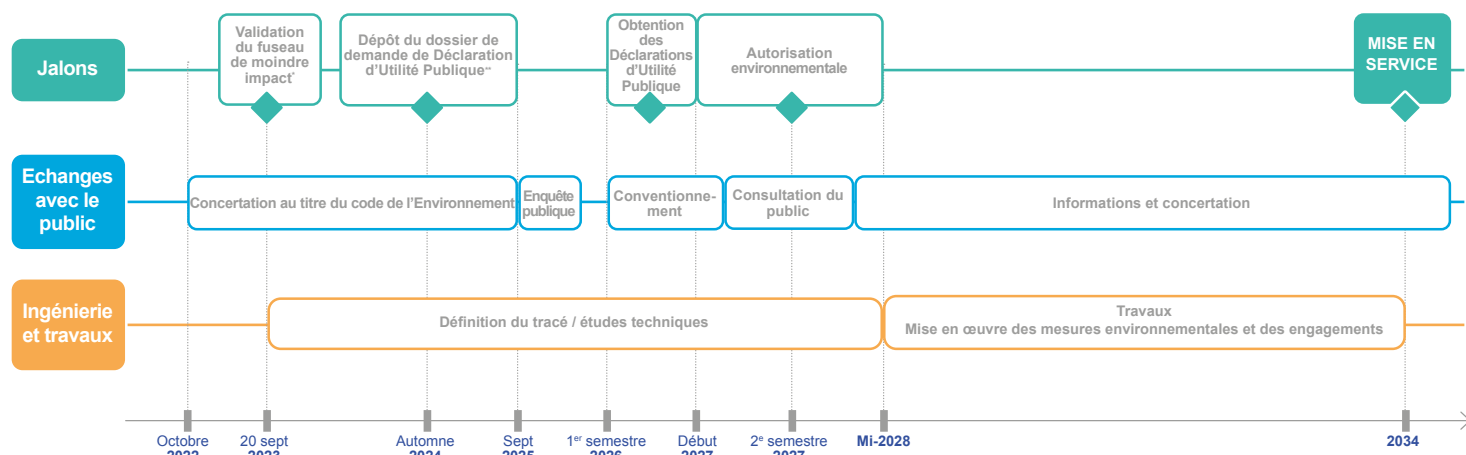
6 000 MW

de capacité de transport
d'électricité supplémentaire
apportée par la nouvelle ligne

**390 millions
d'euros**

le coût global du
projet

Le Calendrier du projet



* Le fuseau de moindre impact (FMI) est situé au sein de l'aire d'étude. Le FMI est le passage de la ligne présentant le moins de gêne d'un point de vue environnemental et sociétal tout en assurant un bilan économique satisfaisant.

** La Déclaration d'Utilité Publique (DUP) permet d'affirmer le caractère d'intérêt général du projet. C'est le ministre en charge de l'énergie ou le préfet qui déclare l'utilité publique après consultation des collectivités locales et des services de l'État concernés par le projet.

Qui est RTE ?

Assurer à tous, 24h/24, 7j/7, 365j/an, en France et en Europe, l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre.

Présent dans 1 commune française sur 2, RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même qualité de service sur le territoire national grâce à la mobilisation de ses 9 500 salariés. RTE gère en temps réel les flux électriques et l'équilibre entre la production et la consommation.

PRODUCTION

L'électricité est produite par différentes sources d'énergie, principalement nucléaire et renouvelables, tels l'hydraulique, l'éolien ou le solaire.

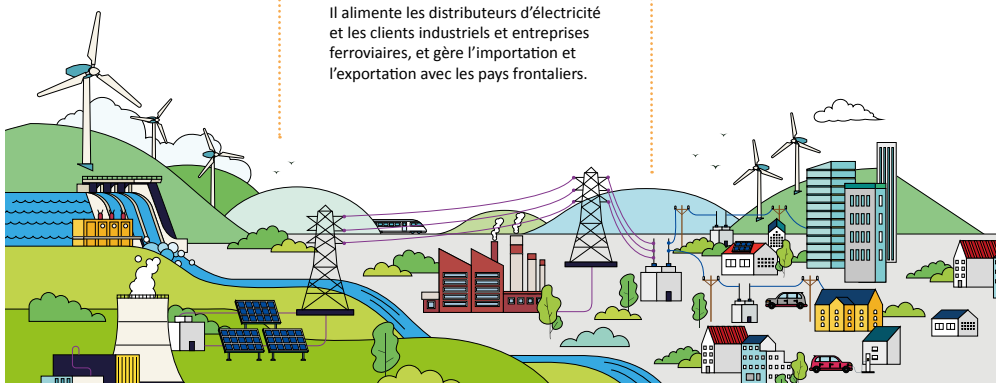
TRANSPORT

RTE transporte en France métropolitaine, 24h/24 et à chaque seconde, l'électricité à haute et très haute tension et assure un parfait équilibre entre production et consommation.

Il alimente les distributeurs d'électricité et les clients industriels et entreprises ferroviaires, et gère l'importation et l'exportation avec les pays frontaliers.

DISTRIBUTION

L'électricité est distribuée aux particuliers et aux PME-PMI, en moyenne et basse tension, par Enedis et des entreprises locales de distribution.



INSCRIVEZ-VOUS À LA LETTRE D'INFORMATION DU PROJET

Envoyez un mail à l'adresse rte-amiens-petitcaux@rte-france.com

En savoir plus

Pour plus d'informations sur le projet : <https://www.rte-france.com/amiens-petitcaux>



Le réseau
de transport
d'électricité

Centre Développement Ingénierie Lille
Service Concertation Environnement Tiers
Projet Amiens - Petit-Caux
62 rue Louis Delos, 59709 Marcq-en-Barœul Cedex

03 20 13 66 00
www.rte-france.com

Suivez nous sur twitter @RTE_Nord